

AMELIORATION DE L'APICULTURE PAR LE DEPLOIEMENT DE LA RUCHE KENYANE

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

DESCRIPTION TECHNIQUE

La ruche kényane est une sorte de coffre en bois dont les dimensions sont variables. L'important est de respecter un angle de 30 à 40° pour marquer l'inclinaison du coffre. Il a été observé que cet angle correspond à l'angle de construction naturelle des rayons en dehors de la ruche. La Guinée dispose d'un potentiel important pour le développement de l'apiculture : des zones en jachères longues, des forêts denses et des savanes arborées, les berges des cours d'eau, etc.

La technologie est connue et pratiquée à des échelles différentes selon les régions. Les services techniques des eaux et forêts, les projets et programmes sur l'environnement et le changement climatique, les ONG et des particuliers promeuvent la technologie en tant que moyen de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre la pauvreté.

Au point de vue économique la ruche kényane améliore les revenus des exploitants par la vente du miel et de ses dérivés. La ruche kényane est facile à fabriquer et coûte environ 1.000.000 GNF avec tous les accessoires d'exploitation, de conservation et de commercialisation. Au point de vue environnemental, elle concourt à la lutte contre les feux de brousse par le système de surveillance qu'établissent les exploitants. Elle protège la biodiversité et les sols. Au point de vue social, elle crée de l'emploi et assure la sécurité alimentaire des exploitants.

NIVEAU DE MATURITE TECHNOLOGIQUE OU INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE ACTUEL

TRL 8 – système complet et qualifié

La Guinée dispose d'un potentiel important pour le développement de l'apiculture : des zones en jachères longues, des forêts denses et des savanes arborées, les berges des cours d'eau, etc.

La technologie est connue et pratiquée à des échelles différentes selon les régions. Les services techniques des eaux et forêts, les projets et programmes sur l'environnement et le changement climatique, les ONG et des particuliers promeuvent la technologie en tant que moyen de sauvegarde de l'environnement et de lutte contre la pauvreté.

JUSTIFICATION CLIMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE

La CDN révisée de la Guinée fait de la technologie ruche kényanne une des sept technologies d'atténuation retenues et à promouvoir pour atteindre les objectifs d'atténuation à l'horizon 2030.

Les conditions climatiques ont des impacts importants sur l'apiculture : augmentation des mortalités d'abeilles, productions de miel très faibles dans plusieurs régions... Par ailleurs, des évolutions, parfois défavorables, sont observées sur les espèces mellifères, dégradation rapide de l'environnement de l'abeille, etc.

Pour faire face à ces impacts plusieurs stratégies d'adaptation sont utilisées par les producteurs: modification des techniques apicoles et des périodes des opérations apicoles, déplacement des ruches, réduction ou l'augmentation du nombre de ruches, etc. Ces impacts conjuguées aux pratiques traditionnelles de récolte (par le feu) ont rendu la filière peu productive en Guinée amenant certains apiculteurs à abandonner. L'introduction de mesures appropriées pour la promotion de pratiques apicoles durables dont les ruches kényanes permettent d'inverser la tendance.

La pose de ruches dans les périmètres reboisés, dans les exploitations agroforestières, les forêts communautaires, ... permet de réduire la survenue des feux de brousse très dévastateurs, de booster la régénération naturelle, et conséquemment d'accroître la séquestration de carbone.

AMBITION DE LA TECHNOLOGIE

ÉCHELLE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

L'apiculture moderne offre des opportunités économiques, environnementales et sociales. C'est pourquoi le développement et le déploiement de la technologie est envisagée dans des zones favorables, dégradées ou susceptibles de l'être par la pression anthropique. Dans ce PAT une couverture de 8 Communes Rurales (en Moyenne et Haute Guinée) est envisagée. Le déploiement de cette technologie est en conformité avec la LPDA de la Guinée, le PNDES et le PNIASAN. Le tableau ci-dessous donne les actions prévues dans le PAT ruche kényane pour une durée de deux ans de mise en pratique dans des zones d'essais. Les exemples réussis pourraient être mis à l'échelle.

ACTIONS	Activités	Source financement	Parties prenantes responsables	Durée (mois)
Mesures incitatives mises en place (subventions, facilités d'accès aux crédits, ...)	Subventionner les produits issus de l'apiculture moderne	Publique : GG	DNFF, Fédération Apiculteurs	4
	Mettre en place de crédits concessionnels pour les producteurs	Publique : GG	DNFF Fédération Apiculteurs	4
Facilités accordées aux producteurs pour l'acquisition des outils de production	Promouvoir la production locale des kits de production, de récolte et d'emballages	Publique : GG	DNFF Fédération Apiculteurs	3
Capacités des producteurs renforcées	Former les apiculteurs traditionnels sur les itinéraires techniques de la fabrication, la pose, l'entretien, la récolte, des ruches kényanes	Publique : GG	DNFF Fédération Apiculteurs	3
	Former des menuisiers à la fabrication de ruches kényanes	Publique : GG	DNFF Fédération Apiculteurs	3
	Former des apiculteurs sur la conservation des produits	Publique : GG	DNFF Fédération Apiculteurs	3
Parties prenantes informées, éduquées	Organiser des rencontres de sensibilisation à l'attention de	Publique : GG	DNFF Fédération Apiculteurs	2

ACTIONS	Activités	Source financement	Parties prenantes responsables	Durée (mois)
et sensibilisées sur la technologie RK	toutes les parties prenantes (responsables locaux, paysans, apiculteurs traditionnels, ...)			

AMBITION DU NIVEAU DE PRÉPARATION TECHNOLOGIQUE OU DE L'INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE

Appuyer 1000 exploitations agroforestières gérées par des paysans leaders afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et accroître la séquestration du carbone, assurer la sécurité alimentaire, favoriser la génération des revenus, protéger la biodiversité et les sols, créer des emplois verts, réduire les incendies de forêts, etc.

En termes de niveau de préparation, aucune initiative ou projet à la hauteur de l'ambition proposée ne sont encore entamés. Toutefois, les PATs issus du processus EBT occupent une bonne place dans la CDN de la Guinée et pourraient être considérés dans les financements futurs.

IMPACTS ATTENDUS DE LA TECHNOLOGIE

Les impacts de l'apiculture moderne par la promotion de la ruche kényane sont, entre autres:

- ✓ La génération de revenus par la commercialisation des produits (miel, cire),
- ✓ La sécurité alimentaire (assurer une alimentation riche, équilibrée et naturelle),
- ✓ La préservation de la biodiversité (les abeilles vecteurs de la pollinisation et la faune qui habite) ;
- ✓ La séquestration de carbone par la mise en défens des espaces où sont installées les ruches

En outre, l'apiculture suscite l'intérêt des décideurs et des producteurs et ce pour les raisons suivantes :

- ✓ L'élevage des abeilles mellifères se prête bien à l'intensification sans nécessiter de grandes superficies agricoles ;
- ✓ La marge d'intensification est encore très importante puisqu'on peut obtenir jusqu'à 30 kg par ruche bien conduite contre une moyenne nationale inférieure à 8 kg.
- ✓ L'apiculture contribue efficacement, par le biais de la pollinisation, à l'intégration entre l'agriculture et l'environnement.
- ✓ L'existence de tradition de consommation de miel.
- ✓ Le système traditionnel, en nette régression depuis l'introduction de l'apiculture moderne avec ses facteurs favorisants.
- ✓ L'utilisation des produits à base de miel dans les industries alimentaires, les cosmétiques, les produits pharmaceutiques, ...
- ✓ L'amélioration de la sécurité alimentaire apporté par le miel et ses dérivés.

ACTIONS POLITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

POLITIQUES EXISTANTES EN RELATION AVEC LA TECHNOLOGIE

Le développement et le déploiement de la technologie ruche kényane sont alignés avec la Lettre de Politique du Développement Agricole (LPDA), le Plan National d'Investissement dans l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (PNIASAN), la politique nationale de l'élevage, la stratégie et les plans d'actions en matière de biodiversité, etc.

Le PNIASAN est structuré autour de six (06) programmes dont le développement des produits forestiers non ligneux (PFNL) alimentaires et promotion des filières pêche et aquaculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, réponses aux urgences et actions transversales. La technologie ruche kényane permet d'assurer la sécurité alimentaire et de renforcer les activités génératrices de revenus des populations rurales.

POLITIQUES PROPOSEES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE

Bien que les politiques en matière de développement rural de la Guinée prennent toutes en compte l'accroissement de la production et l'atteinte de la sécurité alimentaire, les aspects d'atténuation et de préservation de l'environnement de la technologie apicole ne ressortent pas. C'est dans ce cadre qu'il serait envisageable la mise en place d'une stratégie spécifique au développement et transfert de technologies climatiques visant, entre autres, à définir les axes en conformité avec les objectifs visés par la CCNUCC. Cette stratégie visera la mise en place et l'opérationnalisation des services en charge du Transfert de Technologies d'atténuation, la mise en place d'un cadre de concertation élargie, la mobilisation des fonds nationaux (publics et privés) et verticaux provenant du FEM et du FVC.

COUTS LIES AUX POLITIQUES PROPOSEES

Le coût du PAT ruche kényane est estimé à 550.000 USD afin de mettre en place des mesures incitatives (subventions, facilités d'accès aux crédits, ...), de facilités pour les producteurs pour l'acquisition des outils de production, le renforcement des capacités des producteurs et l'information, la sensibilisation et l'éducation sur la technologie.

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT

Coordonnateur Projet EBT : Abou Cissé, Email : abuansou@gmail.com, Tél. : (224) 620862364

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable : <http://meef-guinee.org>

LIENS VERS LES RAPPORTS EBT

TNA project: Rapports: tech-action.unepdtu.org/country/guinea; tech-action.unepdtu.org